

CSE AVRIL 2026

L'essentiel pour les salariés de Dalkia Est



Après chaque CSE Dalkia Est, nous publierons un tract synthétique afin de vous informer rapidement des points essentiels. Ce document ne remplace pas le compte rendu officiel mais vise à vous donner une vision claire et rapide des enjeux impactant vos conditions de travail.

Fonctionnement du CSE Le compte rendu du CSE de mars est toujours en attente, ce qui retarde l'accès à l'information pour les salariés. Par ailleurs, la CFDT s'est abstenue lors du vote du CSE extraordinaire concernant COGECAB.

Activité et résultats L'activité commerciale reste soutenue sur les réseaux de Nancy, les hôpitaux de Metz, Nancy, les Vosges et le réseau Croix Rouge à Reims. Toutefois, l'activité industrielle est freinée par le contexte économique actuel. Les résultats sont globalement alignés avec les objectifs de la direction, avec un bon niveau sur le P1 SEB, mais un retard sur le P1 Réseaux. Les P2, P3 et P6 progressent de manière satisfaisante selon la direction.

Effectifs et organisation Le poste de DRH est attribué à Stéphanie Muller est à été ouvert uniquement en interne car piloté au niveau national. Plusieurs départs sont à noter ainsi que plusieurs mobilités internes. Ces mouvements ne s'accompagnent pas systématiquement de remplacements, ce qui accentue la pression sur les équipes en place selon les élus CGT.

Santé, sécurité et conditions de travail Des incohérences assez grave sont relevées dans le DUERP et le PAPRIPACT (le Duerp sert à évaluer les risques de nos métiers et le Papripact sert à planifier les actions à mettre en place), avec certains périmètres non intégrés ou très peu développés. Avec stupeur, nous apprenons que l'enquête MyEDF sert de base au rapport pour évaluer les risques psychosociaux, ce qui traduit une analyse incorrect et un manque de transparence sur cette enquête envers les salariés de Dalkia.

Un point est fait sur le Chrome VI dans les chaufferies biomasse, **le risque cancérigène est confirmé**. Des mesures sont en cours sur plusieurs sites, mais le sujet reste préoccupant.

Les contrôles EPI affichent des résultats insuffisants, notamment sur certains secteurs, avec une charge de travail importante pour les collègues chargés du contrôle.

Organisation du travail Le passage en horaires d'astreinte d'été est prévu à partir du 30 avril ou du 7 mai selon les secteurs.

Focus COGECAB La situation sur COGECAB reste particulièrement préoccupante selon les élus CGT. La mise à l'air libre des vaporats « suspects » a repris sans que toutes les informations soient communiquées. Les mesures FICAP, (l'usine voisine qui produit les vaporats pour les transmettre à Cogecab, la chaufferie de 50Mw gérée par Dalkia, dans l'espoir qu'ils soient brûlés dans la chaudière) sont reportées et les données sur la composition et les volumes des rejets restent inconnues. Pire, aucune preuve formelle d'autorisation d'exploitation par la préfecture et la DREAL n'ont été présentées aux élus du CSE .

Une réunion avec les salariés du site a été évoquée en Mars sans qu'ils soient informés. La direction a également évoqué un risque de suppression de postes, pouvant aller jusqu'à 15 salariés!! C'est ce que l'on appelle du chantage à l'emploi à la CGT.

Rémunération et primes Les objectifs TOP et Échappée Belle ont un impact direct sur la part variable des managers, ce qui soulève des interrogations sur l'ambition sécurité de l'entreprise et favorise la politique du chiffre.

Malgré la hausse du coût du carburant, aucune évolution du télétravail ni de prime pour les salariés «support» n'est envisagée à ce stade.

Points divers

- Les formations biomasse devraient prochainement être organisées en région afin de limiter les déplacements au Campus.
- Les critères d'intéressement restent insuffisamment diffusés aux salariés selon les élus CGT.
- En matière de sécurité, les interventions sur alarme intrusion ou incendie reposent sur les techniciens, parfois sans visibilité sur le danger réel, ce qui inquiètent les élus CSE.

Points essentiels du cse du mois de mars

- Les recharges de véhicules électriques sont bien du temps de travail effectif, si pas de bornes au domicile (ce qui reste un choix personnel).
- La direction à trancher sur le ramonage des chaudières biomasse qui seront réalisés par une entreprise spécialisée, une note est censé être diffusée pour éclaircir le sujet bientôt
 - Droits d'alerte sur Sud Industrie COLIT déposer par les élus CGT

Contactez vos élus-es CGT Dalkia EST
Cgtdalkiaest54@gmail.fr